

UTILISATION DE L'IA DANS LES MARCHÉS PUBLICS



PUBLIC : Chargés de la commande publique, chefs de projets, assistantes chef de projets.

PRÉ-REQUIS

Connaissances basiques des marchés publics

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux et les opportunités de l'IA dans les marchés publics.
- Analyser les implications juridiques de l'IA dans les achats publics.
- Identifier les processus pouvant être optimisés grâce à l'IA.
- Maîtriser le prompt engineering.
- Organiser son service Achats à l'aune de l'IA.

DURÉE / MODALITÉS / FORMATEURS

En distanciel : sur 2 journées de 7 h 00 chacune

- Cette formation est délivrée en mode mutualisé
- Elle peut être réalisée en mode INTRA
- La formation se déroule en petits groupes de 2 personnes (minimum) jusqu'à 12 personnes
- Nos formateurs sont des juristes de profession, praticiens de la Commande Publique avec au minimum 10 années d'expérience

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Études de cas concrets et mises en situation.
- Démonstrations d'outils IA et exercices pratiques.
- Échanges et co-construction entre participants.

CONTENU

Jour 1 : Comprendre les enjeux et les aspects juridiques de l'IA dans la commande publique

Matinée : Introduction et enjeux de l'IA dans les processus achats

- Tour de table : attentes des participants et état des lieux des pratiques actuelles.
- Définition et panorama de l'Intelligence Artificielle (IA) appliquée aux achats publics.
- Cadre juridique de l'IA
- Présentation des opportunités et des risques de l'IA pour les acheteurs publics.
- Cartographie des cas d'usage de l'IA dans les marchés publics (sourcing, rédaction des documents de consultation, analyse des offres, etc.).

Après-midi : Cadre juridique et implications légales

- Règlementation applicable à l'IA dans la commande publique (RGPD, transparence, principes de non-discrimination, etc.).
- Les implications légales de l'automatisation et de l'utilisation d'algorithmes dans les marchés publics.
- Analyse des risques juridiques : biais algorithmiques, contentieux potentiels, responsabilités des acheteurs.
- Bonnes pratiques pour intégrer l'IA en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Étude de cas : analyse d'une consultation intégrant des outils d'IA.

Jour 2 : Implémentation et utilisation de l'IA dans les marchés publics

Matinée : Identifier et mettre en œuvre l'IA dans les processus d'achats

- Méthodologie pour évaluer la pertinence d'une solution IA dans un processus achat.
- Outils et solutions d'IA existants pour la commande publique (veille, rédaction assistée, analyse automatisée des offres, etc.).
- Démonstration d'une solution IA appliquée aux marchés publics.
- Travail en sous-groupes : identification des domaines d'optimisation via l'IA au sein des structures des participants.

Après-midi : Cas pratiques et maîtrise des outils d'IA conversationnelle

- Introduction à l'Intelligence Artificielle Générative et ses implications dans le domaine juridique.
- Cas d'usage des IA génératives pour la commande publique : rédaction automatisée, analyse contractuelle, réponse aux consultations.
- Initiation au prompt engineering.
- Mise en situation : simulation de rédaction d'un CCAG ou d'un rapport d'analyse des offres avec un outil d'IA.
- De l'influence de l'IA dans la rédaction des mémoires techniques et donc du choix de l'attributaire.
- Focus sur l'analyse des offres avec l'IA.
- Échanges et retours d'expérience : bénéfices et limites de l'IA dans la fonction achat.
- Évaluation des connaissances et clôture de la formation.



Questionnaires d'évaluation



Validation des acquis



Supports de formation



Certification de réalisation